

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : Marie-Yvonne RIVOLLIER

Présents : MM. PORCHEROT, PONCET, RIVOLLIER, CHOMIENNE, BERARDO, BERNE, BERLIER – MAURICOUT, ARMAND, CORDERO, CHARRIN, GRUFFAZ, PLANTIER, BOUVERESSE, CLERJON.

Absents excusés : M. ALBERT (pouvoir à PORCHEROT).

Vu la crise sanitaire, le conseil municipal s'est réuni à la salle polyvalente, en session ordinaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 6 DECEMBRE 2021

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES Année 2022

Monsieur le Maire demande aux membres présents de délibérer pour fixer le taux des taxes directes locales (Taxe foncière bâtie et Taxe foncière non bâtie). Le conseil municipal, après avoir délibéré décide de ne pas augmenter le taux des taxes foncières.

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention aux associations qui en font la demande. Cette subvention sera versée sous condition que ces dernières fournissent leur compte de résultat.

LOCATION JARDIN : Tarif Année 2022

Comme chaque année, il est nécessaire de délibérer pour voter le montant de la location de jardin. Le conseil municipal décide de maintenir le tarif à savoir : 45 € par an.

Desserte Forestière du massif de Peumey et Le Janorey : Approbation des travaux et demande de subvention

Monsieur CHOMIENNE Jacques informe aux membres présents que la commune à l'opportunité de bénéficier d'aides financières à hauteur de 80 % au titre du plan de soutien à la filière Bois du Département de la Loire et au titre du dispositif 4.31 du Plan de Développement Rural Hexagonal (PDRH). Un projet de routes forestières sur les massifs de Peumey et du Janorey a été étudié avec l'ONF pour un montant de 144 581.81 € HT avec une aide financière de 110 012.50 € soit un reste à charge pour la commune de 34 569.31 € HT.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité le projet ainsi que la demande de subvention.

COMMERCE MULTISERVICES : Bureau d'études BET Fluides – Approbation mission cuisine / laverie

Lors de la consultation des bureaux d'études, le lot cuisine n'avait pas été chiffré par le bureau d'études fluides (Ets BEAUVOIR). Ce complément de mission s'élève à 1800 € HT, soit 2160 € TTC. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, ce complément de mission au bureau d'études BEAUVOIR.

SEM : Plan de relance Métropolitain – Dossier n°2 : Commerce Multiservices

Vu l'avancée du projet du commerce multiservices, une demande de subvention au titre du Plan de Relance Métropolitain est nécessaire pour finaliser le plan de financement. Cette aide financière est un fonds de concours de Saint Etienne Métropole pour soutenir la reprise économique et s'élève à 50 % du reste à charge à la commune.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite le fonds de concours à Saint Etienne Métropole.

Dénomination des voies de la commune

Le travail concernant la dénomination des voies de la commune progresse, il est donc nécessaire de délibérer pour valider et adopter les noms attribués à l'ensemble des voies.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les noms attribués à l'ensemble des voies de la commune.

SEM : Approbation de l'avenant n°1 de la convention « Gestion de l'assainissement

Monsieur le Maire informe les membres présents que depuis le 1^{er} juillet 2016, la compétence assainissement est remontée à Saint Etienne Métropole. Une convention de coopération avait été signée avec la commune et qui prenait fin au 31 décembre 2020. Afin d'être en harmonie avec la régie d'assainissement de Saint Etienne Métropole qui débute le 1^{er} janvier 2023, il est nécessaire de prolonger le délai de la convention de 2 années. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'avenant n°1 de la convention prolongeant le délai jusqu'au 31 décembre 2022.

Plan de formation mutualisé Année 2022 - 2024

Le conseil municipal doit délibérer pour approuver le plan de formation mutualisé réalisé en collaboration avec les collectivités afin de répondre aux besoins de formation des agents. Le conseil municipal approuve le plan de formation mutualisé 2022 – 2024.

CMR : Approbation Avenant Année 2022

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il est nécessaire de délibérer pour approuver l'avenant au protocole d'accord pour l'année 2022 avec les CMR (intervenant musique à l'école Le Moulinage). Cet avenant est établi pour actualiser la tarification de l'heure. Le conseil municipal approuve l'avenant au protocole d'accord avec les CMR.

SEM : Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2020

Comme chaque année, le conseil municipal, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Année 2020 – de Saint Etienne Métropole.

SEM : Adoption du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif 2020

Comme chaque année, le conseil municipal, prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et non collectif – Année 2020 – de Saint Etienne Métropole.

Arrivée de Mr ALBERT Hans

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- Informe que le bulletin municipal de l'année 2021 est à l'impression et espérons avoir la livraison vendredi. De ce fait il remercie les élus de faire la distribution pendant le weekend du 29 et 30 janvier.
- Informe que le recensement de la population a débuté le 20 janvier et se termine le 19 février 2022. Le recensement est important pour la commune car celui-ci est pris en compte dans le calcul des dotations versées à la commune. De plus, le recensement est confidentiel, seuls les 2 agents recenseurs (Agnès GRANOTTIER - Béatrice BERNE) et le coordonnateur communal (Fabienne BERNE) sont chargés de l'enquête.
- Informe que suite aux travaux de la piste forestière Les Bâchasses, il y a eu un affaissement qui s'est formé au niveau d'un carrefour. Un courrier va être envoyé à l'entreprise qui a réalisé les travaux.
- Informe qu'il y a un problème de recyclage des poteaux des lignes électriques (bois et béton) enlevés par un sous-traitant d'ENEDIS suite aux travaux d'enfouissement des lignes électriques. Ces poteaux doivent faire l'objet d'un recyclage alors que des citoyens en ont récupérés. Il faut savoir que les poteaux bois contiennent de l'arsenic et de la créosote, et les poteaux en béton peuvent contenir de l'amiante. Une réunion est prévue en mairie avec ENEDIS pour clarifier ce problème.
- Informe que suite à la démission au 31 décembre 2021 de Yves ARSAC, un nouvel agent technique a été recruté, il s'agit de Christophe BAVUSO. On lui souhaite la bienvenue au sein du personnel communal.
- Fait le point sur l'avancement du projet de constructions par un promoteur sur les terrains au lieu-dit Freyssonnet.

M. PONCET :

- Informe qu'une partie du mur du cimetière de Doizieux est tombée. Un devis a été demandé à l'entreprise RIVORY Maçonnerie, le montant de ce dernier s'élève à 3 916.80 € HT. Les travaux vont être réalisés prochainement.
- Informe que l'intérieur de la voute du mur de soutènement de la Rue de la Chenée derrière le bâtiment du commerce multiservices présente des faiblesses. Vu que ce mur soutient une voirie qui a fait l'objet d'une remontée de compétence à Saint Etienne Métropole, les travaux sont pris en charge à 100 % par SEM.

- Informe qu'il y a une panne sur le tracteur de la voirie depuis la semaine dernière, un diagnostic de la panne a été réalisé par l'entreprise COLINET. Il s'avère que cette dernière est importante, nous sommes en relation avec l'assurance pour une prise en charge éventuelle.
- Informe qu'un chiffrage pour aménager (chauffage, ventilation) le local à côté de la chaufferie bois, prêté à l'Association Le chapit et le local situé en continuité du restaurant scolaire, sous la salle d'évolution, va être réalisé.

M. CLERJON :

- Informe que la commune de Pélussin étudie la création d'un sentier qui passerait sur notre commune au niveau du Collet. Une réunion va être programmée en mars pour suivre le projet.

Mme BERARDO :

- Demande l'avancement des travaux d'exhumation dans les cimetières et si l'on peut procéder à la vente des concessions abandonnées. Monsieur le Maire informe que 5 concessions ont été exhumées au cimetière de Doizieux, et que ces dernières vont pouvoir être vendues aux personnes qui avaient mis une option.

M. ARMAND :

- Demande où en sont les travaux de l'aménagement autour du barrage de l'ex-usine. Monsieur le Maire informe qu'un rendez-vous a eu lieu avec le Président de l'association « La Truite du Dorlay » afin de lui présenter notre projet.

Mme PLANTIER :

- Fait part de remarques d'habitants qui souhaiteraient avoir des informations par rapport à l'aménagement devant le commerce multiservices. Monsieur le Maire précise que vu le contexte sanitaire, il était dans l'incapacité de programmer une réunion publique pour présenter le projet, un questionnaire va être joint au prochain bulletin municipal dans lequel les habitants pourront s'exprimer.

M. CORDERO :

- Propose son aide par rapport au projet d'aménagement autour du barrage de l'ex-usine, pour la partie aire de jeux enfant qui devrait être créé au-dessus du parking de la salle polyvalente.

Mme RIVOLLIER :

- Informe que le repas des seniors de la commune aura lieu le dimanche 6 février à la salle polyvalente.

M. ALBERT :

- Informe que son arrivée tardive est due à sa présence à une réunion au SIPG concernant la cybercriminalité, il en fait le compte rendu.

La séance est levée à 21 h.